

COMITE SYNDICAL DU 11 MARS 2026

Secrétaire de séance : Yannick LE BLANC

ooOoo

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal du Comité Syndical du 27 janvier 2026.

I. COMMANDE PUBLIQUE

1. Marchés publics
 - a) Marchés passés en délégation (**point retiré**)

I. FINANCES

1. Décisions budgétaires
 - a) Compte financier unique 2025
 - b) Compte financier unique 2025 – restaurant (**point ajouté**)
 - c) Compte financier unique 2025 – gîte (**point ajouté**)
 - d) Affectation du résultat 2025
 - e) Affectation du résultat 2025 – restaurant (**point ajouté**)
 - f) Affectation du résultat 2025 – gîte (**point ajouté**)
 - g) Budget primitif 2026
 - h) Budget primitif 2026 – restaurant (**point ajouté**)
 - i) Budget primitif 2026 – gîte (**point ajouté**)
 - j) Fin de la régie autonome gestionnaire du restaurant le Mine 904 (**point ajouté**)
 - k) Remboursement de frais
2. Subventions
 - a) Subvention amicale du personnel

II. FONCTION PUBLIQUE

1. Personnels titulaires et contractuels
 - a) Emploi accessoire – ajustement indemnité
 - b) Revalorisation de la rémunération d'un agent contractuel en contrat à durée déterminée

III. DIVERS

ooOoo

Le Président ouvre la séance à 18h14.

Monsieur Yannick LE BLANC est nommé secrétaire de séance.

I. FINANCES

1. Décisions budgétaires

a) CFU 2025

Le compte financier unique constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion.

La mise en place du CFU vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ; les données d'exécution budgétaires et les informations patrimoniales sont présentes au sein d'un même document ;
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable ; le contenu du compte a été revu afin de disposer de données clés et d'informations pertinentes (nouveaux ratios, rappel des taux d'impositions, bilan et compte de résultat synthétiques) ;
- aboutir à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne ; des contrôles automatisés de cohérence sont réalisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux d'ajustement en fin de gestion et améliore la qualité des comptes.

En mettant d'avantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes.

Le compte financier unique de 2025 fait ressortir les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 1 845 757,08 €

Recettes : 1 902 801,40 €

Soit un résultat de fonctionnement 2025 excédentaire de 57 044,32 €

Section d'investissement :

Dépenses : 367 953,44 €

Recettes : 524 019,06 €

Soit un résultat d'investissement 2025 excédentaire de 156 065,62 €

Restes A Réaliser (RAR) :

Dépenses : 78 983,75 €

Recettes : 196 330,30 €

SECTIONS	Résultats de clôture exercice précédent : 2024	Affectation investissement 2025	Résultats 2025	Balance entrée 2026
INVESTISSEMENT	-180 726,83 €		156 065,62 €	-24 661,21 €
FONCTIONNEMENT	323 925,22 €	145 187,72 €	57 044,32 €	235 781,82 €
TOTAUX	143 198,39 €	145 187,72 €	213 109,94 €	211 120,61 €

Le Président ayant quitté la salle des séances et le Comité Syndical étant provisoirement présidé par Monsieur Yannick LE BLANC, doyen d'âge de l'assemblée,

Le Comité Syndical,
décide à l'unanimité,

- d'émettre un avis favorable au compte financier unique 2025 du Syndicat Mixte du Musée de la Mine.

I. FINANCES

1. Décisions budgétaires

b) CFU 2025 - restaurant « Le Mine904 »

Le compte financier unique constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion.

La mise en place du CFU vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ; les données d'exécution budgétaires et les informations patrimoniales sont présentes au sein d'un même document ;
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable ; le contenu du compte a été revu afin de disposer de données clés et d'informations pertinentes (nouveaux ratios, rappel des taux d'impositions, bilan et compte de résultat synthétiques) ;
- aboutir à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne ; des contrôles automatisés de cohérence sont réalisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux d'ajustement en fin de gestion et améliore la qualité des comptes.

En mettant d'avantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes.

Le compte financier unique 2025 fait ressortir les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 522 846,22 €

Recettes : 383 368,11 €

Soit un résultat de fonctionnement 2025 déficitaire de 139 478,11 €

Section d'investissement :

Dépenses : 9 209,01 €

Recettes : 153 175,20 €

Soit un résultat d'investissement 2025 excédentaire de 143 966,19 €

Restes A Réaliser (RAR) :

Dépenses : 1 427,81 €

Recettes : 0,00 €

Ci-dessous les résultats :

SECTIONS	Résultats de clôture exercice précédent : 2024	Affectation investissement 2025	Résultats 2025	Balance entrée 2026
INVESTISSEMENT			143 966,19 €	143 966,19 €
FONCTIONNEMENT			-139 478,11 €	-139 478,11 €
TOTAUX	0,00 €	0,00 €	4 488,08 €	4 488,08 €

Le Président ayant quitté la salle des séances et le Comité Syndical étant provisoirement présidé par Monsieur Yannick LE BLANC, doyen d'âge de l'assemblée,

Le Comité Syndical,
décide à l'unanimité,

- d'émettre un avis favorable au compte financier unique 2025 de la régie du restaurant « LE MINE904 ».

I. **FINANCES**

1. **Décisions budgétaires**

c) CFU 2025 – gîte « Une étape à la Mine »

Le compte financier unique constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion.

La mise en place du CFU vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ; les données d'exécution budgétaires et les informations patrimoniales sont présentes au sein d'un même document ;
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable ; le contenu du compte a été revu afin de disposer de données clés et d'informations pertinentes (nouveaux ratios, rappel des taux d'impositions, bilan et compte de résultat synthétiques) ;
- aboutir à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne ; des contrôles automatisés de cohérence sont réalisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux d'ajustement en fin de gestion et améliore la qualité des comptes.

En mettant d'avantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes.

Le compte financier unique 2025 fait ressortir les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 28 389,73 €

Recettes : 42 301,75 €

Soit un résultat de fonctionnement 2025 excédentaire de 13 912,02 €

Section d'investissement :

Dépenses : 12 761,65 €

Recettes : 13 128,00 €

Soit un résultat d'investissement 2025 excédentaire de 366,65 €

Restes A Réaliser (RAR) :

Dépenses : 10 438,80 €

Recettes : 0,00 €

Ci-dessous les résultats :

SECTIONS	Résultats de clôture exercice précédent : 2024	Affectation investissement 2025	Résultats 2025	Balance entrée 2026
INVESTISSEMENT	20 317,78 €		366,35 €	20 684,13 €
FONCTIONNEMENT	9 537,57 €		13 912,02 €	23 449,59 €
TOTAUX	29 855,35 €	0,00 €	14 278,37 €	44 133,72 €

Le Président ayant quitté la salle des séances et le Comité Syndical étant provisoirement présidé par Monsieur Yannick LE BLANC, doyen d'âge de l'assemblée,

Le Comité Syndical,
décide à l'unanimité,

- d'émettre un avis favorable au compte financier unique 2025 de la régie du gîte « Une Etape à la Mine ».

I. FINANCES

1. Décisions budgétaires

d) Affectation du résultat 2025

VU le tableau des résultats de la délibération d'approbation du CFU 2025 :

SECTIONS	Résultats de clôture exercice précédent : 2024	Affectation investissement 2025	Résultats 2025	Balance entrée 2026
INVESTISSEMENT	-180 726,83 €		156 065,62 €	-24 661,21 €
FONCTIONNEMENT	323 925,22 €	145 187,72 €	57 044,32 €	235 781,82 €
TOTAUX	143 198,39 €	145 187,72 €	€	€

Le Comité Syndical,
décide à l'unanimité,

- d'affecter le résultat 2025 comme indiqué ci-dessous :

Reports :

Pour Rappel : Déficit/excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -180 726,83 €
Pour Rappel : Déficit/excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 178 737,50 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 156 065,62 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 57 044,32 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 78 983,75 €
En recettes pour un montant de : 196 330,30 €

Besoin net de financement de la section d'investissement :

Le besoin net de financement de la section d'investissement peut donc être estimée à : 0,00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Comité Syndical, soit en report à nouveau pour incorporer une partie ou l'intégralité de ce résultat dans la section de fonctionnement (R002), soit en réserve (1068), pour assurer le financement de la section.

Dans le cas présent, aucun besoin de financement n'est observé. L'excédent de fonctionnement doit en premier lieu le couvrir si celui-ci est positif.

L'affectation du résultat 2025 est donc la suivante :

Compte 1068 - Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R1068) :	0,00 €
R002 – Excédent de fonctionnement reporté :	235 781,82 €

I. FINANCES

1. Décisions budgétaires

e) Affectation du résultat 2025 – restaurant « Le Mine904 »

SECTIONS	Résultats de clôture exercice précédent : 2024	Affectation investissement 2025	Résultats 2025	Balance entrée 2026
INVESTISSEMENT			143 966,19 €	143 966,19 €
FONCTIONNEMENT			-139 478,11 €	-139 478,11 €
TOTAUX	0,00 €	0,00 €	4 488,08 €	4 488,08 €

Le Comité Syndical,
décide à l'unanimité,

- d'affecter le résultat 2025 comme indiqué ci-dessous :

Reports :	
Pour Rappel : Déficit/excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	0,00 €
Pour Rappel : Déficit/excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	0,00 €
Soldes d'exécution :	
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	143 966,19 €
Un solde d'exécution (Déficit - 002) de la section de fonctionnement de :	139 478,11 €
Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	1 427,81 €
En recettes pour un montant de :	0,00 €
Besoin net de financement de la section d'investissement :	
Le besoin net de financement de la section d'investissement peut donc être estimée à :	0,00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil d'exploitation.

Dans le cas présent, aucun besoin de financement de la section d'investissement n'est observé. Un déficit de fonctionnement est présent.

- L'affectation du résultat 2025 est donc la suivante

D002 – Déficit de fonctionnement reporté :	139 478,11 €
--	--------------

I. FINANCES

1. Décisions budgétaires

- f) Affectation du résultat 2025 – gîte « Une étape à la Mine »

VU le tableau des résultats de la délibération d'approbation du CFU 2025 :

SECTIONS	Résultats de clôture exercice précédent : 2024	Affectation investissement 2025	Résultats 2025	Balance entrée 2026
INVESTISSEMENT	20 317,78 €		366,35 €	20 684,13 €
FONCTIONNEMENT	9 537,57 €		13 912,02 €	23 449,59 €
TOTAUX	29 855,35 €	0,00 €	14 278,37 €	44 133,72 €

Le Comité Syndical,
décide à l'unanimité,

- d'affecter le résultat 2025 comme indiqué ci-dessous :

<u>Reports :</u>	
Pour Rappel : Déficit/excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	20 317,78 €
Pour Rappel : Déficit/excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	9 537,57 €

<u>Soldes d'exécution :</u>	
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	366,35 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	13 912,02 €

<u>Restes à réaliser :</u> Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	10 438,80 €
En recettes pour un montant de :	0,00 €

<u>Besoin net de financement de la section d'investissement :</u>	
Le besoin net de financement de la section d'investissement peut donc être estimée à :	0,00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil d'exploitation, soit en report à nouveau pour incorporer une partie ou l'intégralité de ce résultat dans la section de fonctionnement (R002), soit en réserve (1068), pour assurer le financement de la section.

Dans le cas présent, aucun besoin de financement de la section de fonctionnement n'est observé.

- L'affectation du résultat 2025 est donc la suivante :

R002 – Excédent de fonctionnement reporté :	23 449,59 €
---	-------------

I. FINANCES

1. Décisions budgétaires

g) Budget primitif 2026

- Vu le débat sur les Orientations Budgétaires présenté en séance du 27 janvier 2026,
 - Vu l'adoption du Compte Financier Unique 2025,
- Après avoir entendu le rapport du Président,

Le Comité Syndical,
décide à l'unanimité,

- d'arrêter le Budget Primitif pour 2026 aux chiffres ci-après :

		RECETTES			DEPENSES		
		Reports	Nouveaux crédits	Total	Reports	Nouveaux crédits	Total
Fonctionnement	Opér. réelles	- €	1 843 414,18 €	1 843 414,18 €	- €	1 976 196,00 €	1 976 196,00 €
	Ordre	- €	2 000,00 €	2 000,00 €	- €	105 000,00 €	105 000,00 €
	Résultat reporté	- €	235 781,82 €	235 781,82 €	- €	- €	- €
	Sous-total	- €	2 081 196,00 €	2 081 196,00 €	- €	2 081 196,00 €	2 081 196,00 €
Investissement	Opér. réelles	196 330,30 €	718 273,70 €	914 604,00 €	78 983,75 €	913 959,04 €	992 942,79 €
	Ordre	- €	105 000,00 €	105 000,00 €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
	Résultat reporté	- €	- €	- €	- €	24 661,21 €	24 661,21 €
	Sous-total	196 330,30 €	823 273,70 €	1 019 604,00 €	78 983,75 €	940 620,25 €	1 019 604,00 €
TOTAL		196 330,30 €	2 904 469,70 €	3 100 800,00 €	78 983,75 €	3 021 816,25 €	3 100 800,00 €

- de fixer la contribution des groupements comme suit :
 - Communauté de Communes de Freyming-Merlebach : 102.000 € (contribution statutaire)
 - Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France : 1.050.000 € (contribution statutaire)
- de solliciter les subventions complémentaires suivantes :
 - Communauté de Communes de Freyming-Merlebach : 50.000 €
 - Communauté d'Agglomération de Saint-Avold Synergie : 30.000 €

ANNEXE 1

I. FINANCES

1. Décisions budgétaires

h) Budget primitif 2026 – restaurant « Le Mine904 »

- Vu le débat sur les Orientations Budgétaires présenté en séance du 27 janvier 2026,
 - Vu l'adoption du Compte Financier Unique,
- Après avoir entendu le rapport du Président,

Le Comité Syndical,
décide à l'unanimité,

- d'arrêter le budget primitif pour 2026 aux chiffres ci-dessous :

		RECETTES			DEPENSES		
		Reports	Nouveaux crédits	Total	Reports	Nouveaux crédits	Total
Fonctionnement	Opér. réelles	- €	1 853 414,18 €	1 853 414,18 €	- €	1 986 196,00 €	1 986 196,00 €
	Ordre	- €	2 000,00 €	2 000,00 €	- €	105 000,00 €	105 000,00 €
	Résultat reporté	- €	235 781,82 €	235 781,82 €	- €	- €	- €
	Sous-total	- €	2 091 196,00 €	2 091 196,00 €	- €	2 091 196,00 €	2 091 196,00 €
Investissement	Opér. réelles	196 330,30 €	718 273,70 €	914 604,00 €	78 983,75 €	913 959,04 €	992 942,79 €
	Ordre	- €	105 000,00 €	105 000,00 €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €
	Résultat reporté	- €	- €	- €	- €	24 661,21 €	24 661,21 €
	Sous-total	196 330,30 €	823 273,70 €	1 019 604,00 €	78 983,75 €	940 620,25 €	1 019 604,00 €
TOTAL		196 330,30 €	2 914 469,70 €	3 110 800,00 €	78 983,75 €	3 031 816,25 €	3 110 800,00 €

ANNEXE 2

I. FINANCES

1. Décisions budgétaires

i) Budget primitif 2026 – gîte « Une étape à la Mine »

- Vu le débat sur les Orientations Budgétaires présenté en séance du 27 janvier 2026,
 - Vu l'adoption du Compte Financier Unique,
- Après avoir entendu le rapport du Président,

Le Comité Syndical,
décide à l'unanimité,

- d'arrêter le budget primitif pour 2026 aux chiffres ci-dessous :

		RECETTES			DEPENSES		
		Reports	Nouveaux crédits	Total	Reports	Nouveaux crédits	Total
Fonctionnement	Opér. réelles	- €	20 050,41 €	20 050,41 €	- €	37 500,00 €	37 500,00 €
	Ordre	- €	11 000,00 €	11 000,00 €	- €	17 000,00 €	17 000,00 €
	Résultat reporté	- €	23 449,59 €	23 449,59 €	- €	- €	- €
	Sous-total	- €	54 500,00 €	54 500,00 €	- €	54 500,00 €	54 500,00 €
Investissement	Opér. réelles	- €	- €	- €	10 438,80 €	16 245,33 €	26 684,13 €
	Ordre	- €	17 000,00 €	17 000,00 €	- €	11 000,00 €	11 000,00 €
	Résultat reporté	- €	20 684,13 €	20 684,13 €	- €	- €	- €
	Sous-total	- €	37 684,13 €	37 684,13 €	10 438,80 €	27 245,33 €	37 684,13 €
TOTAL		- €	92 184,13 €	92 184,13 €	10 438,80 €	81 745,33 €	92 184,13 €

ANNEXE 3

I. FINANCES

1. Décisions budgétaires

j) Fin de la régie autonome gestionnaire du restaurant le Mine 904

Compte tenu des résultats négatifs enregistrés pour l'activité de cette régie, compte tenu de la décision de licencier de l'ensemble de son personnel (dernière salariée sortant le 19 mars prochain), il convient de renoncer à l'exploitation de cette régie.

A l'issue de la procédure, les comptes seront arrêtés et l'actif et le passif de la régie seront repris dans les comptes du Syndicat mixte du musée de la mine.

Le Président est chargé de procéder à la liquidation de la régie et l'ensemble des opérations comptables et financières seront retracées comptablement en écriture comme en correction dans les comptes du Syndicat Mixte.

Afin de gérer au mieux la gestion future du restaurant par un mode de convention de mise à disposition précaire de bien (le restaurant) de la collectivité à un tiers, il est proposé aux membres du Comité de donner pouvoir au Président de décider in fine de la date de clôture effective de la régie, ce qui devrait intervenir avant juin 2026. En même temps il mettra fin aux fonctions de Directeur et de l'ensemble des emplois accessoires dédiés

Le Comité Syndical,
décide à l'unanimité,

- de donner pouvoir au Président de décider de la date de clôture effective de la régie, qui devrait intervenir avant juin 2026,
- de mettre fin, à la date de clôture effective de la régie, aux fonctions de Directeur et de l'ensemble des emplois accessoires dédiés.

I. FINANCES

1. Décisions budgétaires

k) Remboursement de frais

Dans le cadre du fonctionnement des services, Monsieur KUSIOR, Directeur du Musée, a été amené à engager des frais personnels pour un montant de 60,63 €.

Il est demandé au Comité le remboursement de ces frais.

Le Comité Syndical,
décide à l'unanimité,

- de rembourser les frais engagés par le Directeur à hauteur de 60,63 €,
- d'engager la dépense au budget chapitre 62.

I. FINANCES

2. Subventions

a) Subvention amicale du personnel

Le personnel du Musée a la faculté d'adhérer à l'amicale du personnel de la Communauté d'Agglomération de Forbach et ainsi de bénéficier d'un certain nombre de prestations sociales et billetterie.

L'amicale peut assurer ces prestations dans la mesure où elle reçoit des subventions de la part des employeurs publics concernés.

Compte tenu du nombre d'inscrits pour 2026 (10 agents), elle a sollicité une subvention de 2 500 €.

Le Comité Syndical,
décide à l'unanimité,

- d'allouer à l'amicale du personnel de l'Agglomération de Forbach une subvention de 2 500 € pour 2026.

II. FONCTION PUBLIQUE

1. Personnels titulaires et contractuels

a) Emploi accessoire – ajustement indemnité

Lors du Comité Syndical du 27 janvier 2026, la gestion des ressources humaines a été confiée à Madame Sophie BLAISE, agent de la Communauté d'Agglomération de Forbach.

Une erreur de rémunération a été constatée, puisque pour le même poste, Madame Virginie LALE percevait une indemnité de 393,78 €/net/mois.

Il est demandé au Comité de réajuster l'indemnité de Madame Sophie BLAISE.

Le Comité Syndical,
décide à l'unanimité,

- de fixer la rémunération de Madame Sophie BLAISE à 393,78 € net par mois.

II. FONCTION PUBLIQUE

1. Personnels titulaires et contractuels

b) Revalorisation de la rémunération d'un agent contractuel en contrat à durée déterminée

Le Comité Syndical,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 1-2,

Vu la délibération en date du 18 septembre 2023 créant l'emploi d'Attaché Principal concernant les fonctions de Directeur Général du Syndicat Mixte du Musée de la Mine, emploi occupé par Monsieur Pascal KUSIOR pour une durée hebdomadaire de 35h, rémunéré actuellement au 6ème échelon, à compter du 1^{er} février 2024,

Vu l'entretien d'évaluation en date du 06 janvier 2026,

Considérant que les très bons résultats professionnels, au regard des objectifs fixés à l'agent, justifient la revalorisation de la rémunération de l'intéressé jusqu'à la fin de son contrat,

Sur le rapport de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical,
décide à l'unanimité,

- que la rémunération de l'emploi de Directeur Général du Syndicat Mixte du Musée de la Mine de Petite-Rosselle est modifiée et sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'Attaché Principal, sur la base du 9ème échelon à compter du 15 mars 2026,
- que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

ooOoo

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie tous les Membres de leur concours et lève la séance à 19h10.

LISTE DE PRESENCE

PRESENTS TITULAIRES

AHR Robert	Président
KEUPER Didier	1 ^{er} Vice-président
KIEFFER Constant	2 ^{ème} Vice-président
JACQUES Michel	3 ^{ème} Vice-président
LE BLANC Yannick	4 ^{ème} Vice-président
FUHR Daniel	
KLEIN Ralph	

SUPPLEANTS

LUDWIG Yves
FENARD Michel
WEYLAND Frédéric

ASSISTAIENT EN OUTRE

KUSIOR Pascal

EXCUSES

HEHN Jean-Claude
CASSARO Alexandre
FERRAU Dominique
FRIEDRICH Marc
PIGNON Bernard
TARILLON Lucien
JACQUES Eliane
FEDERSPIEL Eric
LAUER Jérémy
MARTIN Jean-Bernard
MULLER Manuel
REIFF Christophe
VORIOT Monique
IDIZ Jalé

BUDGET SYNDICAT MIXTE DU MUSEE DE LA MINE

- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT -

ART.	LIBELLES	BP 2025	REALISE 2025	BP 2026
60611	Eau et assainissement	7 000,00	5 801,41	7 000,00
60612	Energie - Electricité	310 000,00	263 555,94	276 000,00
60621	Combustibles	0,00	121,00	600,00
60622	Carburant	5 000,00	6 879,75	6 000,00
60623	Alimentation	35 000,00	40 486,44	45 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	1 281,60	650,00
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	299,51	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	17 725,92	24 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	5 000,00	1 303,30	5 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 662,42	1 600,00
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	1 641,45	4 000,00
6078	Autres marchandises	39 000,00	26 712,08	40 000,00
611	Contrats de prestations de services	72 000,00	64 341,02	31 870,00
61351	Locations immobilières	0,00	3 220,42	4 000,00
61358	Locations mobilières	13 000,00	17 557,01	16 140,00
61521	Entretien terrains	0,00	2 345,76	1 000,00
615221	Entretien, réparations bât. publics	4 000,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations bât. - autres	5 000,00	484,80	3 000,00
615231	Entretien et réparations - voiries	0,00	0,00	1 000,00
615232	Entretien et réparations - réseaux	2 500,00	2 690,40	5 344,00
61551	Entretien et réparations - matériel roulant	2 300,00	2 825,84	3 000,00
61558	Entretien et réparations - autres biens mobiliers	14 720,00	6 396,96	9 000,00
6156	Maintenance	71 000,00	65 244,60	97 950,00
6161	Multirisques	500,00	212,14	31 000,00
6168	Autres primes d'assurance	42 000,00	38 127,82	11 500,00
6182	Documentation générale et technique	200,00	111,92	150,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 500,00	73,20	3 080,00
62268	Rémun. d'intermédiaires et honoraires - autres honoraires, conseils	8 900,00	7 874,00	2 300,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	9 669,60	5 120,00
6233	Foires et expositions	500,00	500,00	500,00
6234	Réceptions	2 400,00	8 699,48	4 500,00
6236	Catalogues et imprimés	6 400,00	3 533,87	5 250,00
6238	Divers	20 000,00	15 128,15	26 320,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 000,00	1 865,62	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 836,00	2 031,21	140,00
6262	Frais de télécommunications	7 100,00	9 593,38	7 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 500,00	1 849,58	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	610,00	1 160,00	1 500,00
6283	Frais de nettoyage de locaux	42 000,00	39 342,71	40 000,00
6284	Redevances pour services rendus	9 000,00	5 531,87	6 000,00
62875	Remb. frais aux communes du membres du GFP	640,00	320,00	480,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	11 000,00	27 830,92	22 300,00
6288	Autres services extérieurs	2 000,00	1 807,90	2 000,00
63512	Taxes foncières	5 400,00	5 065,00	5 300,00
011	Charges générales	797 506,00	712 906,00	761 094,00
6218	Autre personnel extérieur	34 000,00	32 201,18	34 000,00
6331	Versement mobilité	4 000,00	3 785,81	4 400,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 500,00	2 364,79	2 800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 200,00	8 519,74	9 900,00
64111	Rémunération principale - titulaires	308 000,00	278 887,47	290 110,00
64112	SFT et indemnité résidence - titulaires	1 500,00	1 223,18	1 500,00
64113	NBI	1 200,00	1 177,71	1 400,00
64118	Autres indemnités titulaires	85 000,00	87 865,77	90 000,00
64131	Rémunérations non titulaires	180 000,00	192 608,98	195 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	10 000,00	5 328,39	6 100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	90 000,00	97 899,45	105 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	115 000,00	110 838,04	120 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 000,00	7 839,24	9 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	18 500,00	19 375,94	20 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 500,00	1 114,14	1 400,00

BUDGET SYNDICAT MIXTE DU MUSEE DE LA MINE

6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	2 016,00	2 500,00
012	Charges du personnel	868 400,00	853 045,83	893 610,00
65311	Indemnités de fonction - élus	41 000,00	39 077,38	40 337,00
65313	Cotisations de retraite - élus	2 000,00	1 845,96	2 000,00
65314	Cotisations sécurité sociale - part patronale	120,00	107,12	125,00
6541	Créances admises en non valeur	1 000,00	0,00	300,00
65736221	Subv. Fonctionnement - EPCI	10 000,00	10 000,00	140 000,00
65748	Subv. fonctionnement asso. pers. privées	1 750,00	1 750,00	2 500,00
65818	Red. pour concessions, brevets, licences - Autres	4 800,00	2 601,60	3 600,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	10,00	0,00
65888	Autres	10,00	58,72	60,00
65	Autres charges de gestion courante	60 680,00	55 450,78	188 922,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	129 301,50	126 139,49	140 000,00
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	-2 000,00	-50,74	-2 630,00
66	Charges financières	127 301,50	126 088,75	137 370,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 105,00	5 104,20	5 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 105,00	5 104,20	5 000,00
6817	Dotations provisions dépréc. actifs circulants	300,00	278,49	200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	300,00	278,49	200,00
023	Virement à la section d'investissement	89 600,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement	89 600,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	4 382,01	4 382,01	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	6 117,99	6 117,99	0,00
6811	Dotations aux amortissements	103 700,00	82 383,03	105 000,00
042	Opérations ordre transfert entre sections	114 200,00	92 883,03	105 000,00
TOTAUX DEPENSES FONCTIONNEMENT		2 063 092,50	1 845 757,08	2 091 196,00

- RECETTES DE FONCTIONNEMENT -

ART.	LIBELLES	BP 2025	REALISE 2025	BP 2026
002	Résultat de fonctionnement reporté	178 737,50		235 781,82
002	Résultat de fonctionnement reporté	178 737,50	0,00	235 781,82
6419	Remboursements sur rémun. du personnel	4 200,00	4 175,89	2 000,18
013	Atténuations de charges	4 200,00	4 175,89	2 000,18
70632	Redevances et droits sces à caractère loisirs	340 000,00	386 198,92	380 000,00
708421	Mise à dispo de personnel au budget annexe	10 000,00	0,00	0,00
708721	Remboursement de frais par les budgets annexes	18 750,00	4 000,00	13 000,00
70876	Remboursement de frais par GFP de rattachement	0,00	2 000,00	2 000,00
70878	Remboursement de frais par d'autres redevables	0,00	9 670,35	10 000,00
70	Produits des services, domaines et ventes div.	368 750,00	401 869,27	405 000,00
744	FCTVA	1 600,00	2 635,58	1 014,00
74718	Participations Etat	0,00	3 208,00	0,00
7472	Participations Régions	2 000,00	0,00	0,00
7473	Participations Départements	150 000,00	150 000,00	150 000,00
74751	Participations GFP de rattachement	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
74758	Participations - autres groupements	182 000,00	182 000,00	182 000,00
747888	Dotations et participations	4 000,00	4 000,00	15 000,00
74	Dotations et participations	1 389 600,00	1 391 843,58	1 398 014,00
752	Revenus des immeubles	39 200,00	37 063,40	48 400,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	65,00	0,00
75888	Autres produits div. de gestion courante	70 000,00	57 284,26	0,00
75	Autres produits de gestion courante	109 200,00	94 412,66	48 400,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions	10 500,00	10 500,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 500,00	10 500,00	0,00
777	Quote-part des subventions	0,00	0,00	2 000,00
042	Opér.d'ordre entre sections	0,00	0,00	2 000,00
TOTAUX RECETTES FONCTIONNEMENT		2 060 987,50	1 902 801,40	2 091 196,00

BUDGET "LE MINE 904"

- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT -

ART.	LIBELLES	BP 2025	REALISE 2025	BP 2026	OBSERVATIONS
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	139 478,11	Déficit reporté
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	139 478,11	
6013	Matières premières et fournitures	179 000,00	134 456,77	3 000,89	Achat matières premières repas
6021	Matières consommables	0,00	1 455,24	0,00	
60222	Produits d'entretien	3 500,00	1 548,97	0,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 500,00	10 987,77	100,00	Petites fournitures
6064	Fournitures administratives	0,00	147,08	0,00	
6068	Autres fournitures	0,00	593,99	0,00	
607	Achats de marchandises	0,00	249,00	0,00	
611	Sous-traitance générale	10 000,00	1 287,27	0,00	Prestations de service
6135	Locations mobilières	0,00	2 784,42	4 000,00	Location matériel de caisse
6136	Malis sur emballages	0,00	1 006,20	0,00	
61558	Autres biens mobiliers	0,00	4 622,78	0,00	
6168	Primes d'assurances - autres	4 200,00	4 748,10	0,00	
6226	Honoraires	12 300,00	16 927,50	3 000,00	Contrat RYDGE
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	20,00	
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	0,00	0,00	Commissions bancaires régie
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 058,58	50,00	
62871	Remboursement de frais à la collectivité de rattachement	21 750,00	0,00	0,00	Reversement consommation fluides au budget principal + emplois mutualisés
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	4 583,72	0,00	
6288	Autres	0,00	3 000,00	0,00	Redevance incitative ordures ménagères
011	Charges générales	234 250,00	189 457,39	10 170,89	
6218	Autre personnel extérieur	0,00	11 302,63	0,00	
6411	Salaires, appointements, commissions de base	210 000,00	186 230,14	13 000,00	Salaires LEPECHEUR janvier à mars 2026 + 3 indemnités de janvier à juin 2026
6451	Cotisations à l'URSSAF	112 000,00	110 362,09	13 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	15 000,00	23 068,97	2 000,00	
6454	Cotisations aux ASSEDIC	15 000,00	0,00	0,00	
6475	Médecine du travail	1 500,00	1 925,00	0,00	Contribution CSP salarié licencié
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	2 434,00	
012	Frais de personnel	353 500,00	332 888,83	30 434,00	
6588	Autres charges diverses de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	Frais SACEM droits d'auteurs
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	
6811	Dotations aux amortissements	500,00	500,00	1 000,00	Amortissements des immobilisations
042	Opérations ordre transfert entre sections	500,00	500,00	1 000,00	
	TOTAUX DEPENSES FONCTIONNEMENT	589 250,00	522 846,22	181 083,00	

BUDGET "LE MINE 904"

- RECETTES DE FONCTIONNEMENT -

ART.	LIBELLES	BP 2025	REALISE 2025	BP 2026	OBSERVATIONS
64198	Autres remboursements	0,00	7 922,77	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	7 922,77	0,00	
706	Prestations de services	548 250,00	346 999,51	40 083,00	Produits de restauration
7086	Bonis sur reprises d'emballage	0,00	655,80	0,00	
70	Ventes de plduits fabriqués, prestations de services	548 250,00	346 999,51	40 083,00	
741	Subvention d'exploitation de la collectivité de rattachement	0,00	0,00	140 000,00	Subvention du Syndicat mixte
74	Subvention d'exploitation de la collectivité de rattachement	0,00	0,00	140 000,00	
7588	Autres	0,00	6 790,03	1 000,00	Remboursement assurance résiliation
75	Autres produits de gestion courante	0,00	6 790,03	1 000,00	
7741	Subvention exceptionnelle collectivité de rattachement	30 000,00	10 000,00	0,00	
7748	Subv. exceptionnelle des tiers	11 000,00	11 000,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	30 000,00	10 000,00	0,00	
	TOTAUX RECETTES FONCTIONNEMENT	589 250,00	383 368,11	181 083,00	

BUDGET "LE MINE 904"

BUDGET PRIMITIF 2026 : SECTION D'INVESTISSEMENT						
DEPENSES				RECETTES		
N°	OBJET	RAR 2025	BP 2026	TOTAL proposé 2024	OBJET	BP 2026
	RESULTAT ANTERIEUR CUMULE INVESTISST				Résultat de clôture 2025	143 966,19
					Virement de la section de fonctionnement	
	<i>Lucrèce solitum</i>	1 427,81		1 427,81		
	Aspirateur		249,00	249,00		1 000,00
	Transfert avance initiale vers budget Syndicat mixte		143 289,38	143 289,38	Amortissements des biens	
	TOTAL DEPENSES	1 427,81	143 538,38	144 966,19	TOTAL RECETTES	144 966,19

BUDGET "UNE ETAPE A LA MINE"

- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT -

ART.	LIBELLES	BP 2025	REALISE 2025	BP 2026
6063	Achat de petites fournitures	22 500,00	6 532,18	7 350,00
6064	Fournitures administratives	338,00	127,19	500,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	490,01	2 000,00
611	Sous-traitance générale	2 200,00	1 399,96	2 200,00
61528	Entretien et réparations - autres	0,00	0,00	3 000,00
61558	Entretien et réparations - autres biens mobiliers	0,00	0,00	3 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	1 400,00
6238	Divers	0,00	0,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	6,95	50,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	1 887,11	2 500,00
6281	Concours divers	500,00	291,63	500,00
62871	Remboursement de frais - collectivité de rattachement	4 000,00	4 199,48	13 000,00
011	Charges générales	33 538,00	14 934,51	36 000,00
6518	Red. pour concessions, brevets, licences - Autres	872,00	327,22	1 500,00
65	Autres charges de gestion courante	872,00	327,22	1 500,00
6811	Dotations aux amortissements	13 128,00	13 128,00	17 000,00
042	Opérations ordre transfert entre sections	13 128,00	13 128,00	17 000,00
TOTAUX DEPENSES FONCTIONNEMENT		47 538,00	28 389,73	54 500,00

- RECETTES DE FONCTIONNEMENT -

ART.	LIBELLES	BP 2025	REALISE 2025	BP 2026
002	Résultat de fonctionnement reporté	9 537,57		23 449,59
002	Résultat de fonctionnement reporté	9 537,57	0,00	23 449,59
752	Revenus des immeubles	27 000,43	31 333,06	20 000,41
7588	Autres	0,00	0,69	50,00
75	Autres produits de gestion courante	27 000,43	31 333,75	20 050,41
747	Quote-part subventions	11 000,00	10 968,00	11 000,00
042	Opér.d'ordre entre sections	11 000,00	10 968,00	11 000,00
TOTAUX RECETTES FONCTIONNEMENT		47 538,00	42 301,75	54 500,00

BUDGET "UNE ETAPE A LA MINE"

BUDGET PRIMITIF 2026 : SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES						RECETTES			
N°	OBJET	RAR 2025	BP 2026	TOTAL propose 2026	OBJET	RAR 2025	BP 2026	TOTAL propose 2026	
hors	Hors opérations d'équipement		11 000,00	11 000,00		0,00		37 684,13	
	RESULTAT ANTÉRIEUR CUMULE INVESTISST				Résultat de clôture 2025			20 684,13	
	Amortissement subventions		11 000,00	11 000,00	Amortissement immobilisations		17 000,00	17 000,00	
	Opérations en rapport gite	10 438,80	16 245,33	26 684,13		0,00	0,00	0,00	
	Retournerements achats	6 517,50		6 517,50					
	Aménagements sécuritaires	3 921,30		3 921,30					
	Aspirateur		249,00	249,00					
	Achats divers		12 496,33	12 496,33					
	Aménagements extérieurs espace bien être		2 000,00	2 000,00					
	Matériel et autres		1 500,00	1 500,00					
	TOTAL DEPENSES	10 438,80	27 245,33	37 684,13	TOTAL RECETTES				
						0,00	37 684,13	37 684,13	